

# Université Senghor

1, Place Ahmed Orabi - El Manheya

B.P. 21111 - 415 Alexandrie - Égypte

Téléphone : (203) 48 43 504

Télécopieur : (203) 48 43 479

jeanne.azer@refer.org.eg

<http://www.usenghor-francophonie.org>

<http://www.refer.org.eg>

Semestriel publié par l'Université Senghor

**Directeur de la publication :**

Souleymane Seck

**Responsable de la rédaction :**

Jeanne Azer Bestavros

**Conception, réalisation :**

Signature Graphique

24, rue du Marché Popincourt

75011 Paris - France

Téléphone +33 1 49 29 43 20

Télécopie +33 1 49 29 43 21

[www.signature-graphique.com](http://www.signature-graphique.com)



La lettre d'

# Alexandrie

LE MAGAZINE DE L'UNIVERSITÉ SENGHOR  
ORGANISATION INTERNATIONALE DE LA FRANCOPHONIE



## Tenue de la 38<sup>ème</sup> session du Conseil Permanent de la Francophonie à l'Université Senghor à l'occasion de son 10<sup>ème</sup> anniversaire

### Sommaire

**Tenue de la 38<sup>ème</sup> session  
du Conseil Permanent  
de la Francophonie à  
l'Université Senghor**

page 1

**Participation du secteur  
privé dans le financement  
des infrastructures au  
Sénégal : un défi  
surmontable**

page 3

**Perspectives de la  
Problématique Eau  
en Afrique, à l'orée  
du 21<sup>ème</sup> siècle**

page 4

**Stage de  
perfectionnement  
des encadreurs de  
groupements FIJ à  
l'accompagnement  
des jeunes**

page 9

**Francophonie,  
Développement  
et Nouvelles T.I.C.**

page 18

**Afrique  
et Mondialisation :  
une approche historique**

page 12

*P*our la première fois, la Francophonie institutionnelle s'est déplacée en Egypte, à Alexandrie, les 24 et 25 septembre 2000, pour célébrer le 10<sup>ème</sup> anniversaire de l'Université Senghor, en présence de hautes personnalités égyptiennes et internationales.

Le 10<sup>ème</sup> anniversaire de l'Université Senghor d'Alexandrie, opérateur direct de l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF), a été célébré le 24 septembre 2000, en présence du Secrétaire Général de l'OIF, Boutros Boutros-Ghali, du Ministre Egyptien de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique, Moufid Shehab qui a délivré un message du Président Hosni Moubarak et du Président de l'Assemblée du Peuple, Ahmed Fathi Sorour.

Un invité spécial : Giovanni Agnelli, Président d'honneur de FIAT qui avait soutenu le projet de création de l'Université Senghor d'Alexandrie en 1990. Pour marquer cet événement, le Conseil Permanent de la Francophonie, composé des Représentants Personnels des 51 Chefs d'Etat et de Gouvernement membres de l'OIF, a tenu les travaux de sa 38<sup>ème</sup> session les 25 et 26 septembre 2000, dans les locaux de l'Université Senghor.

La préparation du 9<sup>ème</sup> Sommet de la Francophonie (Beyrouth, octobre 2001), de la 3<sup>ème</sup> Conférence des Ministres Francophones de la Culture (Cotonou, 2<sup>ème</sup> trimestre 2001) et du Symposium international sur le bilan des pratiques de la démocratie, des droits de l'homme et des libertés dans l'espace francophone (Bamako, 2-4 novembre 2000) était à l'ordre du jour des travaux du C.P.F.

# Participation du secteur privé au financement des infrastructures

## CONTRIBUTION DE MONSIEUR MALÈYE DIOP

*Spécialiste de programme, partenariat Etat / Secteur Privé pour l'Environnement Urbain : Bureau for Development Policy PNUD - Etats-Unis.*

*Diplômé de l'Université Senghor (2<sup>ème</sup> Promotion) - Département Administration-Gestion (Option : Gestion de Projets)*

**A** l'instar des autres pays du tiers-monde, le Sénégal fait face aujourd'hui à une multitude de priorités qui vont entre autres, de l'éducation, l'emploi des jeunes, la santé, en passant par la lutte contre la pauvreté, la protection de l'environnement. L'alternance démocratique qui vient de s'y produire, doit non seulement être le début d'une nouvelle ère politique mais aussi celle de l'impulsion de son développement économique et social en l'ouvrant beaucoup plus au monde, aux opportunités qu'il offre mais aussi à ses exigences.

Pour s'attaquer au chômage de sa jeunesse, l'une des stratégies que notre pays devrait lancer devrait être axée sur une relance effective des investissements, notamment dans le secteur des infrastructures. Il est évident que pour investir de manière conséquente dans les infrastructures et créer des emplois, d'importantes ressources financières seront nécessaires.

Il n'est d'aucun doute que l'État Sénégalais n'a pas ces ressources internes nécessaires à la mise en œuvre de son développement et il est illusoire, voire risqué de compter indéfiniment sur une aide internationale dont on ne maîtrise pas ses mécanismes. Dans l'état actuel de notre économie, il est plus qu'urgent de concentrer nos efforts vers la mise en place de politiques susceptibles d'attirer l'investissement privé (national et étranger) vers les secteurs où le privé dispose d'une expertise éprouvée.

La promotion des investissements dans un pays sous-développé comme le nôtre, avec tous les risques vrais ou supposés que l'investisseur se fait, oblige l'État à préparer un cadre adéquat par le biais de bonnes réformes incitatives à l'investissement privé.

J'aborderai ma réflexion, d'abord sous un angle global pour ensuite donner quelques informations relatives aux instruments et institutions existantes au niveau international et qui sont destinées à appuyer le développement d'un partenariat entre l'État et le secteur privé tourné vers l'investissement dans les infrastructures, avant de finir par des propositions pour le Sénégal.

### ➤ Infrastructures et développement économique : la tendance mondiale

**I**l n'est point de doute sur la forte corrélation existant entre la croissance du Produit Intérieur Brut (PIB) d'un pays et le développement de ses grandes infrastructures, mais aussi que la croissance du PIB d'un pays et sa compétitivité reposent principalement sur des infrastructures de qualité. C'est ainsi que l'un des défis majeurs du moment pour les pays sous-développés est la mise en œuvre de bonnes réformes pour profiter au maximum de l'existence de capitaux privés qui circulent à travers le monde et qui ne sont qu'à la recherche de zones favorables d'investissement. Certains prévisionnistes, estiment que les pays du tiers-monde qui initieront les meilleures réformes nationales, seront les grands bénéficiaires de cette nouvelle tendance mondiale.

Selon les données récemment publiées par la Banque Mondiale, les investissements directs étrangers sont restés d'un montant élevé en dépit de la détérioration de l'environnement économique mondial et des préoccupations croissantes des investisseurs à l'égard du risque associé aux marchés dits émergents. Les flux d'investissements directs étrangers vers les pays en voie de développement ont totalisé 155 milliards de dollars US en 1998,



# ns le u Sénégal : un défi surmontable

soit à peine moins que les 163 milliards de dollars US, record enregistré en 1997. En fait, certains des pays frappés par la crise est-asiatique, malgré plusieurs périodes de récession grave, ont enregistré une recrudescence des flux d'investissements directs étrangers, en raison de l'attrait exercé sur les investisseurs internationaux par l'effondrement des prix des actifs nationaux, la forte dépréciation de la monnaie et la qualité de l'accueil qui leur était réservé. Les fusions, les acquisitions et l'ouverture aux capitaux privés aux sociétés d'État, s'accroissent dans les pays où les entreprises nationales cherchent à obtenir davantage de ressources et d'aide pour mener à bien leur restructuration pour être plus performantes.

Les États-Unis d'Amérique, première puissance économique mondiale n'est pas épargné par ce phénomène et vit l'une de ses périodes d'acquisition/fusion de sociétés la plus active de son histoire économique. Cette situation provoquée par la globalisation de l'économie mondiale s'étend aussi à l'Europe et à l'Asie.

Vu la situation économique des pays africains, les apports d'investissements directs étrangers resteront sans doute la principale source de financement dans un proche avenir. Mais la crise financière n'en pèse pas moins sur les

perspectives d'accroissement à moyen terme des flux d'investissements directs étrangers, compte tenu du ralentissement de la production et des échanges internationaux et de ce que cela implique en termes de rentabilité. La participation du secteur privé dans le financement des infrastructures devenue la tendance mondiale, pourrait bénéficier aux pays pauvres sous plusieurs formes dont entre autres:

- une création d'emplois au niveau national ;
- une meilleure allocation des rares ressources publiques aux secteurs sociaux non directement productifs comme, l'éducation, la santé, la lutte contre la pauvreté et la protection de l'environnement ;
- une amélioration de l'expertise managériale locale et l'accès aux marchés des capitaux en profitant de l'expérience internationale du secteur privé, mais aussi des nouvelles technologies ;
- une meilleure gestion des infrastructures et une amélioration de la qualité du service afin de répondre aux besoins et préférences des consommateurs.

Le financement des infrastructures publiques par le secteur privé a de beaux jours devant lui et risque de s'imposer aux pays pauvres comme le nôtre, au moment où un débat relativement controversé se déroule au Congrès

## Le Courrier du Senghorien



*Monsieur le Professeur Seck,*

*C'est pour moi un grand plaisir de porter à votre excellence que, suite à la décision de Monsieur le Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique de la République de Guinée, j'ai été nommé au poste de Chef du Laboratoire Environnement du Centre de Recherche Scientifique de Conakry Rogbané (décision 99/413/MESRS/CAB du 15 décembre 1999). J'ai décidé de vous faire part de cette nouvelle pour que vous sachiez ce qu'est devenu l'un des "produits" de votre haute Institution, au début du nouveau millénaire.*

*Je formule ma profonde gratitude à l'Université Senghor pour la formation que j'ai obtenue.*

*Je remercie toutes personnes qui, de près ou de loin, ont contribué efficacement à ma formation, lors de mon séjour à l'Université Senghor d'Alexandrie que j'aime prononcer avec fierté.*

*Très cordialement.*

**Pierre Koïvogui**

*Chef du Laboratoire Environnement du CERESCOR*

*B.P. 1615 Conakry - Guinée*

*Diplômé en Gestion de l'Environnement (Promotion 1992-1994)*

## OBJECTIF SUD

### Participation du secteur privé dans le financement des infrastructures au Sénégal : un défi surmontable

#### ► Perspectives de la Problématique Eau en Afrique, à l'orée du 21<sup>ème</sup> siècle

Un colloque international sur "Les Perspectives de la Problématique Eau en Afrique, à l'orée du 21<sup>ème</sup> siècle" a été organisé par l'Université Senghor en collaboration avec le Programme Mobilisateur Eau de l'Alliance pour un Monde Responsable et Solidaire de la fondation Charles Léopold Mayer pour le Progrès de l'Homme.

Des spécialistes africains, égyptiens, français et tunisiens ainsi que les auditeurs du Département Gestion de l'Environnement de l'Université Senghor, ont participé aux travaux de ce colloque qui s'est tenu, dans les locaux de l'Université, du 24 au 26 octobre 2000.



Américain suite au rapport de la Commission MELTZER, sur le rôle futur des institutions de Bretton Woods (Banque Mondiale, FMI). Ces institutions, comme on le sait, ont été, au cours des dernières années, au devant du financement du développement dans les pays du tiers-monde et africains en particulier. Les résultats qui sanctionneront les élections Américaines de Novembre 2000, détermineront certainement l'issue de ce débat se déroulant dans les plus hautes sphères de décision de la première puissance mondiale, principale contributrice et membre influente de ces institutions.

#### ► Le contexte Africain et Sénégalais en particulier

L'Afrique avec 2% du volume des échanges mondiaux, est au pied du mur mais ne devra pas non plus se résigner à cette situation loin d'être irréversible. Dans certaines parties du globe, l'Afrique continue d'être perçue comme ce continent à la traîne, aux problèmes multiples et de toute sorte (politiques, économiques, sanitaires, etc.) et dont les rares informations qu'en donnent certains médias ne contribuent guère à améliorer cette perception de gouffre de l'aide internationale mal gérée et aux requêtes répétées pour l'effacement de sa dette.

Au vu de l'évolution politique au Sénégal, le peuple sénégalais, comme

d'autres l'ont déjà dit avant moi, a donné un exemple non seulement à l'Afrique mais au monde entier et l'élan amorcé sur le champ politique devra être poursuivi sur celui économique.

En effet, l'alternance politique pacifique digne d'une grande démocratie qui a eu lieu dans notre pays, constitue un atout certain à exploiter. Cet événement politique majeur semble donner confiance à certains investisseurs potentiels et non des moindres qui semblent avoir une meilleure visibilité quant aux risques à prendre en compte dans leurs plans d'investissement. L'importance pour l'investisseur de la corrélation entre risque perçu et absence de visibilité politique, impose à notre pays que les acquis démocratiques obtenus aujourd'hui soient maintenus voire renforcés pour être en mesure d'attirer les capitaux privés.

Maintenant qu'une page est tournée, l'heure doit être au travail pour relever ensemble les innombrables et importants défis du développement dans un monde qui se globalise et dont la principale règle du jeu repose sur la compétition pour l'efficacité et l'efficience.

Les efforts devront désormais être portés sur la définition de bonnes stratégies nationales à mettre rapidement en œuvre pour faire face aux défis majeurs du développement afin de répondre dans les délais raison-

nables aux multiples attentes de tout un peuple et surtout de sa jeunesse. Les enjeux sont si importants que la réflexion pour la définition de telles stratégies requiert la contribution de tous les patriotes.

Cependant la participation du secteur privé dans le développement du pays devra s'inscrire dans le cadre d'une politique globale où l'État continuera à assumer sa mission de garant et de protection des intérêts de la collectivité surtout sa frange la plus démunie et en même temps créer les conditions d'un développement du secteur privé, moteur de l'économie.

Le Sénégal manque d'infrastructures de qualité, et si cette situation perdure, il est illusoire de s'attendre à son développement économique.

Cependant, si les réformes adéquates sont menées, notre pays devra pouvoir mieux bénéficier de son avantage comparatif lié à sa position géographique et faire partie des tous premiers pays de l'Afrique Sub-Saharienne à tirer profit des nouveaux fonds d'infrastructures.

La manière dont la première génération d'infrastructures au Sénégal a eu à être financée semble maintenant révolue et il faudra l'accepter pour ne pas perdre du temps et des ressources, à réciter l'histoire au point d'oublier les exigences du moment. La question relativement simple qui se pose est donc de savoir, comment profiter de ces capitaux

privés qui circulent dans le monde pour créer les infrastructures nécessaires au développement de notre pays ? C'est sur cet aspect précis que je voudrai apporter ma contribution.

### ► Le cadre et les secteurs cibles

Le Sénégal, après plusieurs années d'ajustement économique dont les résultats sont pour la plupart très mitigés, a vécu une période où l'investissement privé a été quasi inexistant au moment où celui public a été maintenu à un niveau relativement faible, engendrant ainsi un accroissement de la demande en infrastructures dans presque tous les secteurs, en plus d'une gestion de l'existant très loin d'être performante. Cet état de fait, fortement tributaire à l'inexistence d'un cadre favorable d'impulsion d'un partenariat entre l'État et le secteur privé qui devait constituer l'un des axes majeurs pour doter notre pays des infrastructures de qualité et contribuer ainsi à son développement et son intégration économique dans la sous-région.

Il a été démontré que désormais avec cette globalisation inévitable du monde, la compétition entre les nations pour attirer les ressources se basera sur leur capacité à mettre en place des cadres institutionnel, réglementaire et juridique attractifs à l'investissement privé.

Partant d'un constat et restreignant mon analyse aux infrastructures, qui constituent des opérations de première importance pour les pays africains en général, des interrogations subsistent néanmoins. Elles sont relatives aux possibilités de nos pays à faire financer des projets d'infrastructures majeurs par le secteur privé (international et/ou national), dans un contexte où les subventions d'États continuent de s'amenuiser du fait de restrictions budgétaires et autres engagements souscrits avec certaines institutions partenaires.

Au moment où les financements publics se raréfient de plus en plus, la plupart des institutions partenaires au développement, encouragent fortement ce nouveau partenariat entre l'État et le secteur privé pour le financement des infrastructures. Cette tendance a été accélérée par la nécessité d'étendre les marchés vers les pays en voie de développement et la contrainte que crée la lourdeur du service de la dette des pays pauvres qui leur offre très peu de possibilités à supporter des investissements majeurs dans les infrastructures à partir de leurs ressources publiques.

Étant donné que l'effacement de la dette tant souhaité par les responsables du tiers-monde, est loin de faire l'unanimité au sein de la communauté des pays industrialisés, il serait risqué d'y baser nos programmes de développement et il s'avère urgent d'explorer

## OBJECTIF SUD

### Participation du secteur privé dans le financement des infrastructures au Sénégal : un défi surmontable

des options alternatives dont le renforcement du partenariat entre l'État et le secteur privé pour le développement des infrastructures.

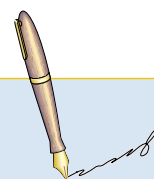
En dépit d'une rentabilité intrinsèque avérée de beaucoup de projets d'investissements au Sénégal et en Afrique, l'étroitesse du marché justifie que les États africains devraient encourager les

initiatives de mise en place de cadre sous-régional incitatif à l'intervention privée.

L'existence d'une monnaie sous-régionale, la mise en place progressive des outils d'une union économique viable, de cadre institutionnel et d'instruments de sécurisation des investissements privés devraient être

encouragés et accélérés. Les initiatives telles que la mise en place de l'Organisation pour l'Harmonisation du Droit des Affaires en Afrique (OHADA), initiative visant à améliorer le droit commercial en Afrique Centrale et de l'Ouest pour l'adoption de procédures judiciaires appropriées et un recours accru à l'arbitrage renforcées.

## Le Courrier du Senghorien



*Bonjour Madame la Directrice du Département Gestion du Patrimoine Culturel,*

*Celle-ci pour vous dire que j'ai reçu votre mail et je vous en remercie. Je viens donc d'être nommé Directeur du Patrimoine des Musées, ce qui constitue une véritable reconnaissance de la célébrité de la formation que dispense, sous vos soins, le Département Gestion du Patrimoine Culturel, en particulier et l'Université Senghor, en général.*

*C'est donc le lieu de vous saluer de tout mon cœur ainsi que la très disponible et infatigable Rania sans oublier le battant Recteur Seck.*

*Ceci dit, Directrice, cette mission est à n'en point douter un défi qui m'a été lancé car, malgré mon appartenance politique (membre d'un parti de l'opposition), mon Ministre, un jeune, au-dessus des considérations partisans, m'a placé toute sa confiance. C'est pourquoi, Directrice, je compte principalement sur vous pour le démarrage de cette institution dénuée de moyens. Ainsi, je la place sur le plan international sous votre parrainage et souhaiterais que vous m'envoyiez toute*

*adresse utile de partenaires, tout texte réglementaire, que vous me recommandiez à des institutions et fondations patrimoniales et que vous m'aidiez personnellement, matériellement et/ou financièrement, pour la réussite de cette tâche de laquelle dépendra l'encrage du Département Gestion du Patrimoine Culturel au Ministère Nigérien de la Culture.*

*À propos du point Inforoute, je souhaiterais justement que vous m'indiquiez s'il faut que je continue d'en être le Chef de Projet et s'il était possible que j'utilise l'un des ordinateurs pour des travaux de saisie.*

*Concernant ma nouvelle adresse, elle n'est pas disponible pour le moment et je vous l'enverrai dès que je la saurai moi-même.*

*Bien cordialement à vous et Rania*

**Neino Chaibou**

*Directeur du Patrimoine et des Musées*

*Niamey - Niger*

*Diplômé en Gestion du Patrimoine Culturel*

*(Promotion 1995-1997)*

### ➤ Les formes possibles de partenariat avec le secteur privé

La plupart des formes de partenariat avec le secteur privé dans le financement des infrastructures publiques pratiquées à ce jour dans les pays d'Asie, d'Amérique Latine et d'Europe de l'Est, qu'elles soient le contrat de services, le contrat de gestion, l'affermage, la concession, les BOT<sup>1</sup> /ROT<sup>2</sup>, le BOO<sup>3</sup>, le DBO<sup>4</sup>, la privatisation totale (cession d'actifs) etc., requièrent toutes un certain cadre institutionnel, juridique et réglementaire adapté. Toutes ces formes de participation du privé, à l'exception du BOO et de la privatisation totale, laissent la propriété du patrimoine sur le long terme à l'État Nation.

L'on devra cependant éviter de se replier derrière une certaine interprétation de la souveraineté nationale pour penser que la définition des grandes lignes de ce cadre devra être la seule affaire de l'État. Le point de vue de l'investisseur est également important car l'appréciation qui sera faite de l'environnement, sera principalement le fait du détenteur du capital. Certes, l'État dans son rôle de garant des intérêts de la collectivité, devra concentrer ses efforts pour mettre en place un cadre régulateur qui puisse préserver aussi bien les intérêts du citoyen-consommateur que de l'investisseur qui a pris le risque d'investir ses ressources.

### ➤ Les structures d'appui au partenariat entre l'État et le secteur privé

Pour encourager et soutenir ces formes de financement, des institutions de conseils, d'appui et d'assistance ont été créées et souvent à la demande des pays sous-développés. Parmi ces institutions, l'on peut citer sans être exhaustif, le Groupe du Secteur Privé de la Banque Mondiale, le "Public-Private Infrastructure Advisory Facility (PPIAF)", la Société Financière Internationale (SFI) et le "Multilateral Investment Guarantee Agency (MIGA)" tous deux membres du Groupe de la Banque Mondiale, le Programme de Public-Private Partnerships in Urban Environment (PPUE) du Programme des Nations-Unies pour le Développement, le Fonds d'Infrastructure pour l'Afrique et j'en passe.

Le PPIAF qui a été initié avec l'appui initial de l'Angleterre, le Japon, la Banque Mondiale, le PNUD, la Norvège, le Canada, pour ne citer que ceux-là, appuie les États qui le souhaitent à créer un cadre propice à la participation du secteur privé au développement des secteurs de l'énergie, du gaz, de l'eau et de l'assainissement liquide et solide, des télécommunications, des transports en général comprenant les chemins de fer. La délocalisation de cette structure d'assistance en direction de l'Afrique (Kenya et Afrique du Sud) avec

l'ouverture de coordinations régionales, pourrait certainement s'étendre au reste du continent dépendamment de l'intérêt qu'en porteraient les pays africains.

Le Programme de "Public-Private Partnerships in Urban Environment (PPUE)" du Programme des Nations-Unies pour le Développement quant à lui, appuie la coopération entre l'État, le secteur privé et la société civile pour mettre ensemble leurs efforts et faire face aux défis environnementaux en zone urbaine. Il supporte notamment l'effort des municipalités et des communautés dans l'amélioration de leur cadre de vie par le biais d'un partenariat avec le secteur privé.

Le Fonds d'Infrastructure pour l'Afrique (African Infrastructure Fund) s'intéresse à des investissements dans les secteurs des télécommunications, des transports et de l'énergie, il dispose d'un fonds initial de 500 millions de dollars US dont les 400 millions ont été déjà mobilisés.

Le capital initial de ce Fonds d'Infrastructure pour l'Afrique a été financé dans un premier temps par un groupe de bailleurs composé de la Société Financière Internationale (SFI), de l'American International Group (AIG), de la Banque Africaine de Développement (BAD), de la Banque Sud-Africaine de Développement, d'investisseurs

1- Build, Operate, Transfer (Construire, Exploiter, Transférer)

2- Rehabilitate, Operate, Transfer (Réhabiliter, Exploiter, Transférer)

3- Build, Own, Operate (Construire, Posséder, Exploiter)

4- Design, Build, Operate (Dimensionner, Construire, Exploiter)

## OBJECTIF SUD

### Participation du secteur privé dans le financement des infrastructures au Sénégal : un défi surmontable

institutionnels européens comprenant la Banque Européenne d'Investissement (BEI) et le PROPARCO (France) et un investisseur Saoudien. Du point de vue des instruments et mécanismes de garantie à mettre en place, des institutions comme le Multilateral Investment Guarantee Agency (MIGA), membre du Groupe de la Banque Mondiale dispose d'instruments et cherche d'en développer de nouveaux mieux adaptés aux pays pauvres et dont pourront bénéficier les pays africains membres qui en feraient la demande et qui ont la volonté de s'ouvrir à l'investissement privé.

En outre, pour encourager l'accroissement de l'investissement privé dans les pays pauvres membres de l'Association Internationale pour le Développement (AID), la Banque Mondiale a entrepris de mettre au point de nouveaux instruments de garantie du secteur privé pour ces pays. Ces nouveaux instruments dans le domaine de l'infrastructure sont souvent liés à l'intégration régionale. En effet, la plupart des marchés africains ne sont pas assez vastes pour attirer un volume suffisant d'investissements privés.

Pour aider au développement des structures régionales d'intégration, la Banque Mondiale est aussi entrain de mettre au point les règles du Fonds de Développement Institutionnel de manière à permettre le financement d'organisations régionales par des dons.

D'autres instruments et fonds de garantie existent aussi au sein de certaines institutions bilatérales destinées à couvrir les investissements à l'étranger de leurs ressortissants et j'en citerai à titre d'exemples le "Modern Africa Fund" et le "New Africa Opportunity Fund" tous deux américains.

Toutes ces structures multilatérales cherchent à appuyer les pays qui en manifestent la requête et notre pays, devra être plus agressif dans ses réformes afin de créer l'environnement favorable et conforme aux exigences mondiales de l'investissement privé.

#### ➤ Mes propositions pour le Sénégal

De par la qualité de ses Hommes et sa position géographique, le Sénégal dispose à mon sens, d'atouts à exploiter pour attirer l'investissement privé dans les infrastructures. Cependant, il s'avère nécessaire :

- d'Évaluer l'état actuel des infrastructures et leurs performances ;
- d'Évaluer les politiques et le cadre (réglementaire et institutionnel) existant pour une meilleure implication du secteur privé dans les infrastructures ;
- d'Initier les réformes idoines aussi bien au niveau réglementaire, institutionnel et juridique et assister les investisseurs potentiels à évaluer les opportunités d'investissement.

Ces actions qui devront se traduire par la mise en place de structures de régulation où seront clairement délimitées les responsabilités de l'État dans cette nouvelle dynamique qui devra désormais, se focaliser à la mise en place de politiques et la définition du cadre. L'indépendance des structures de régulation à mettre en place sera un élément important voire déterminant pour stimuler l'investissement privé dans les infrastructures. L'appui à l'initiative régionale de la Bourse Régionale des Valeurs Mobilières (BRVM) sera aussi nécessaire pour le développement d'un marché alternatif domestique de capitaux. Une amélioration notoire des relations entre l'État et le secteur privé par la mise en place d'un système efficace et transparent de gestion des contrats publics devra aussi faire partie des actions prioritaires à engager.

Le renforcement du rôle de la nouvelle Agence de Promotion des Investissements comme unique interlocutrice des investisseurs privés dans la délivrance des autorisations administratives. La transparence dans l'attribution des contrats et l'information du public devront être aussi essentiels pour avoir l'adhésion des populations dans ce nouveau partenariat avec le secteur privé.

A ce niveau, la volonté clairement affichée de la nouvelle direction du pays de combattre avec toutes les énergies la corruption sous toutes ses formes (cf. Interview du Chef de l'État dans le Washington Times du 7/08/00) est très salubre.

Vu les diverses priorités de l'État pour un développement plus équilibré et pour faire face dans un délai très raisonnable à une demande sociale de plus en plus pressante et urgente, une large sensibilisation des populations sur le choix des options nationales devrait être favorisée. Cela contribuera largement à la création d'un cadre sécuritaire acceptable aux investissements privés afin de minimiser certains risques, mais surtout créer un climat de confiance et de stabilité propice à toutes actions durables de développement.

Il faudra faire montre d'une certaine agressivité au niveau international dans le marketing du pays et surtout doter de la nouvelle Agence de Promotion des Investissements des moyens nécessaires pour mener à bien sa mission. Une évaluation des résultats de cette structure devra à être menée périodiquement et lui apporter tout l'appui politique requis. Il est aussi urgent de remédier à certaines contraintes que pose l'Union Monétaire Ouest-Africaine qui ne favorisent pas une véritable présence sur le marché financier extérieur et un afflux massif de capitaux extérieurs au sein de ses pays membres.

Pour les secteurs de l'économie à fort impact social, il va falloir concilier la rentabilité financière à court ou moyen terme, préoccupation de l'investisseur privé à la rentabilité économique qui intéresse l'État dans son rôle de garant de l'intérêt national

et du développement équilibré de la nation dans sa globalité. Pour de tels projets, la participation directe de l'État dans un premier temps, aux côtés du privé dans leur financement, devra être envisagée pour contenir le coût des services qui y seront issus, dans une tranche sociale compatible aux ressources très limitées de la majorité des populations.

Cette double préoccupation financière et économique se pose de manière plus accrue pour les projets du secteur de l'eau. En effet, vu la nature ce secteur, la rentabilité financière globale dans un terme acceptable par le privé, nécessite, soit une forte participation de l'État ou une tarification évolutive des services avec comme finalité la vérité des prix dans un délai raisonnable et acceptable.

### ➤ **Stage de perfectionnement des encadreurs de groupements FIJ à l'accompagnement des jeunes**

L'Université Senghor a abrité, du 14 au 24 octobre 2000, le stage de perfectionnement des encadreurs de groupements FIJ (Fonds d'Insertion des Jeunes) à l'accompagnement des jeunes, organisé par la CONFEJES (Conférence des Ministres de la Jeunesse et des Sports des pays ayant le français en partage).

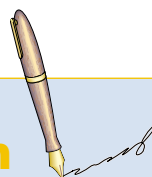
Animé par Madame Aminata Kouamé, Directrice Adjointe des Programmes Jeunesse de la CONFEJES et Monsieur Jean Pierre Dris, Expert au Ministère Français des Affaires Etrangères ; ce stage comprenait 16 participants provenant du Cameroun, de Centrafrique, du Gabon, du Tchad, du Maroc, de l'Egypte et de Tunisie. Ces participants, tous cadres des ministères chargés de la jeunesse, ont pour fonction de former les jeunes aux techniques de montage d'un projet générateur de revenus et d'assurer le suivi post financement de ceux ayant reçu un prêt pour la création de leur micro-entreprise.



## OBJECTIF SUD

### Participation du secteur privé dans le financement des infrastructures au Sénégal : un défi surmontable

#### › Le Courrier du Senghorien



*Monsieur le Recteur,*

*Il me fait plaisir de vous transmettre ce E-mail, concernant l'Université Senghor.*

*Cinq ans pour moi, est une période suffisante pour m'arrêter et évaluer ma vie professionnelle après avoir terminé mes études à l'Université Senghor.*

*Comme vous le savez, je ne suis pas le genre qui dit des compliments et comme Ingénieur, je base mes paroles toujours sur l'analyse, les statistiques et la réalité.*

*Je peux dire tout simplement qu'étudier à l'Université Senghor, est une des meilleures choses qui m'est arrivée dans ma vie professionnelle.*

*L'enrichissement scientifique et sociale adapté à la vie professionnelle qui nous a été dispensée durant nos années de formation, m'ont permis d'attaquer directement le marché du travail. L'environnement des études internationales et la qualité de sélection des professeurs et des matières m'ont aidé à percevoir tout de suite, après être diplômé, les fruits de l'Université avec un excellent "return on investment".*

*Je suis devenu un des professionnels en gestion de qualité, une nouvelle approche de gestion et j'ai réussi à gérer un des plus prospères projets en Égypte : "The Center for Quality Assurance" assistant plus de 130 organisations à avoir un système de gestion de la qualité et maintenant, je suis le Directeur d'un nouveau programme.*

*Finalement, Monsieur le Recteur, je vous remercie et je remercie l'Université Senghor à qui je souhaite une vie pleine de succès, sous votre direction.*

*En fin de compte, je suis vraiment fier d'avoir été parmi vos diplômés et je vous assure que je travaillerai toujours pour atteindre les objectifs de l'Université qui sont, entre autres, de contribuer au développement de l'Afrique.*

**Mohamed Abou Nar**

*Directeur du "Center for Business Support" Programme de l'Aide Américaine Alexandrie - Égypte*

*Diplômé en Administration-Gestion (Promotion 1993-1995)*

Cependant, il va falloir garder à l'esprit que l'application d'une vérité des prix pour certains services sans mesures spécifiques d'accompagnement envers les couches les plus défavorisées de la société, risquerait d'exclure une bonne frange des consommateurs et du coup amoindrir les chances de succès de telles opérations.

Des efforts devront principalement être axés vers une bonne communication dans les réformes qui devront être discutées, comprises et acceptées par la majorité des acteurs, et surtout veiller à une gestion transparente des transactions publiques. Il est important que l'initiative des réformes viennent de l'intérieur et éviter de donner l'impression qu'elles sont toutes impulsées de l'extérieur. Une telle démarche éviterait toute interprétation de diktat étranger mu par d'autres intérêts, ce qui pourrait créer certaines résistances et conflits inutiles qui ne feraient que retarder le processus au détriment de toute la communauté nationale.

L'État devra jouer pleinement son rôle et associer les partenaires nationaux dans le processus, pour espérer que les bénéfices escomptés de telles opérations se traduisent dans la réalité et cela dans des délais raisonnables pour les populations. Certaines expériences malheureuses récentes devront servir de leçons pour une meilleure préparation de ces schémas de partenariat.

### ➤ La participation des acteurs nationaux

Autant il existe de fervents supporters de la participation du secteur privé dans les infrastructures publiques, autant il y en a qui sont contre une certaine forme, car la percevant pas toujours transparente et assimilable à un bradage du patrimoine national.

Il reste entendu que le développement du Sénégal se fera par les sénégalais et pour tous les sénégalais et rien que pour cette raison, quelque soient les obstacles qui pourraient se dresser, le débat ne devra en aucun cas être évité, mais mené de manière ouverte et démocratique pour se convaincre mutuellement et engager tout le monde à aller de l'avant.

La nécessité d'impliquer davantage dans le débat et dans le processus, la société civile, les organisations professionnelles, les groupes sociaux organisés du pays, est à encourager. En effet, cette participation est nécessaire pour mettre en place les bases solides d'un partenariat durable à travers des schémas de développement compris et acceptés et dans lesquels la majorité des citoyens se sentira impliquée et concernée.

Les ressources humaines dont disposent le Sénégal inspire confiance, cependant, la compétence devra être reconnue comme critère principal de promotion et la compétition encouragée à tous les niveaux.

Telle est, la réflexion que je souhaiterai partager avec mes concitoyens et je suis convaincu que nous avons les hommes et les femmes qu'il faut pour relever les défis dans un monde de plus en plus global où l'initiative et la compétence vont être les clefs du succès.

Je reste ouvert à un échange d'idées constructif pour le seul intérêt de notre pays, de l'Afrique et je pourrai être accessible à mon adresse électronique ci-dessous mentionnée. Bonne lecture et que Dieu bénisse notre cher pays et y fasse régner la paix.

**Malèye DIOP**

**E-mail : maleye@hotmail.com**

### ➤ Création d'une Institution de Micro Finance par des diplômés Camerounais de l'Université Senghor

**Monsieur le Recteur de l'Université Senghor,**

C'est avec un grand plaisir que l'Association des Senghoriens du Cameroun reprend contact avec l'Université après de sérieuses perturbations de vos accès Internet et particulièrement de vos adresses électroniques.

Comme vous le savez, les annonces qui nous parviennent dans le cadre du suivi professionnel des diplômés font généralement état de la promotion de ceux-ci. Sans rompre avec cette logique qui nous paraît fondamentale dans le rayonnement de notre prestigieuse Université, j'ai l'honneur de vous annoncer la création par les Senghoriens du Cameroun, d'une institution de micro finance dénommée ACDUIFA International Finance and Credit Trust.

Son but est de mobiliser l'épargne et d'appuyer financièrement les projets des Senghoriens.

Avec un capital de départ de 5 millions, cette institution est appelée à devenir à terme une institution financière. Cette initiative marque notre volonté de jouer un rôle actif dans l'éclosion d'un secteur privé dynamique au Cameroun.

**Elle est dirigée par l'équipe suivante :**

- Président du Conseil d'Administration : M. Ngue Bissa Thomas (1<sup>ère</sup> Promotion)
- Vice Président du Conseil d'Administration : M. Matchioh Marcous (5<sup>ème</sup> Promotion)
- Secrétaire Exécutif : M. Ngwang Bayihe Jean-Simon (2<sup>ème</sup> Promotion)
- Trésorier : Mme. Weulassagou née Tiako Réné-Degrâce (5<sup>ème</sup> Promotion)

Considération distinguée.

**NYAGA Albert - Président de l'ACDUIFA**

B.P. 11362 Yaoundé – Cameroun

# Afrique et Mondialisation : une approche historique<sup>1</sup>

## CONTRIBUTION DE MONSIEUR EL HADJI MALICK N'DIAYE

Auditeur en 2<sup>ème</sup> année de formation  
au Département Gestion de  
l'Environnement de l'Université Senghor  
(Promotion 1999-2001)

### Résumé

*Le concept de mondialisation apparaît pour la plupart des africains comme un phénomène récent. Même si les faits actuels militent pour cela, il est important pour nous africains, de comprendre qu'il n'en est rien.*

*Pour la plupart des spécialistes, la mondialisation constitue un processus historique qui a commencé au 16<sup>e</sup> siècle. Pour une meilleure compréhension, il serait idéal d'indiquer, tout d'abord, les trois grandes séquences qu'a connu ce mouvement de mondialisation.*

### › La première séquence va du 16<sup>e</sup> siècle au 19<sup>e</sup> siècle.

**D**urant cette période, l'émergence en Europe de ce qu'on a appelé les "républiques marchandes" comme les villes de Gênes en Italie, Amsterdam en Hollande, Bruges en Belgique, Nantes en France etc., va favoriser le développement du capitalisme mercantile.

En effet, ces cités portuaires vont profiter de l'essor du trafic maritime circum-atlantique pour nouer des contacts avec les continents africain et américain. Ces contacts vont déboucher sur la première phase de la mondialisation par le biais de la traite négrière. Dans ce "commerce triangulaire", l'Afrique fournissait les ressources humaines aux plantations d'Amérique, l'Europe les moyens techniques et financiers et enfin le continent américain les produits tropicaux (coton, canne à sucre...). Sur plus de trois cents (300) ans, ce système va permettre à l'Europe occidentale de réaliser une "accumulation primitive de capitaux énorme" (Marx)<sup>2</sup>.

Le capitalisme mercantile va utiliser l'énorme manne financière dont il dispose pour financer les recherches des savants du 18<sup>e</sup> siècle considéré, non sans fondement, comme le "siècle des lumières".

Les progrès scientifiques et techniques vont engendrer l'essor du machinisme en Europe et aux États-Unis. Dès lors, "l'Afrique avait un nouveau rôle à jouer" (Ki-Zerbo)<sup>3</sup> dans cette mondialisation. Ce n'est donc pas par philanthropie, ni par bienveillance dirait Adam Smith, que l'esclavage va être abolie mais plutôt parce que les machines pouvaient remplacer les bras dans les plantations. L'exemple le plus patent est la guerre de sécession aux États-Unis opposant le Nord industriel et le Sud agricole coûtant même la vie au président américain Abraham Lincoln.



1- Cette contribution a été faite en janvier 2000, après le module d'économie de marché

2- Karl MARX. Le Capital

3- Joseph KI-ZERBO. Histoire générale de l'Afrique.

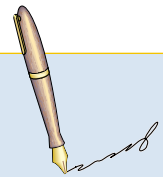
4- Francis FUKUYAMA. La fin de l'histoire et le dernier homme. Flammarion

## ➤ La deuxième séquence est représentée par la colonisation.

Grâce aux progrès scientifiques et techniques, un changement radical se produit en Europe Occidentale et aux États-Unis à savoir la révolution industrielle. Au capitalisme mercantile du 16<sup>e</sup> siècle, se substitue

le capitalisme industriel et financier du 19<sup>e</sup> siècle. Dés lors, il ne s'agissait plus pour l'Afrique d'expédier des hommes vers les plantations d'Amérique, mais plutôt de servir de débouché pour les excédents de production et de main d'oeuvre locale pour l'exploitation des ressources naturelles du continent. Ce mouvement d'intégra-

tion des différents continents va s'étendre en Asie avec les impérialismes français, anglais auxquels venaient s'ajouter les impérialismes russe, américain et japonais, ce dernier grâce à la "révolution du Meiji". C'est en cela qu'il faut comprendre les paroles de Lénine "l'impérialisme est le stade suprême du capitalisme".



## ➤ Le Courrier du Senghorien

*Bien Cher Directeur, Monsieur André Courtemanche,*

*Je suis tout aussi heureux d'apprendre que nos successeurs travaillent aussi fort. Je reste convaincu que notre Université ne gardera son image de marque que par le bon travail et de ses auditeurs et de son administration.*

*Actuellement je suis dans un programme doctoral pour un Ph.D. en Business Administration à Jackson State University aux États-Unis. Je fais partie de la troisième promotion. Chaque promotion n'accepte que neuf doctorants. Le processus de sélection est similaire à celui de Senghor, mais encore plus renforcé. Il y a une première sélection au niveau national (qui prend à peu près un an) et une deuxième sélection à New York au niveau du "Fulbright Commission". Après la sélection par le "Fulbright Commission", il faut que le dossier du candidat soit bien solide de façon à pouvoir trouver une acceptation dans une université pour être définitivement retenu. En outre, il faut préciser que tout le concours et les dossiers doivent être en anglais, ce qui exige des candidats d'avoir un excellent niveau d'anglais. Voilà, Directeur, ce que je peux dire pour le moment. Si nécessaire, je pourrais vous fournir des renseignements spécifiques.*

*Aussi, convaincu qu'une Université ne grandit réellement que lorsque certains de ses anciens auditeurs commencent par devenir intervenants pour entretenir leurs successeurs, je nourris l'ambition, si cela était possible, de revenir un jour à Senghor dans cette perspective. Je voudrais donc partager cette ambition avec vous en vue de votre appréciation. Je pense pouvoir dispenser un module qui pourrait s'intituler "Analyse financière comparée : Approche Française (Plan 82), Américaine et Ouest Africaine (SYSCOA)". J'ai réfléchi à ce thème après le constat que la plupart des cours à Senghor sont faits par rapport au référentiel français, alors que beaucoup d'auditeurs auront à travailler avec "l'international".*

*Enfin, Cher Directeur, puis-je me permettre de vous demander d'envoyer 5 dossiers de candidature à l'adresse suivante : Germain Dodor : S/C B.P. 30170 Lomé – Togo. Espérant vous lire sous peu, veuillez agréer, Bien Cher Directeur, l'expression de ma très haute considération.*

**Jean Baptiste Koffi Dodor**

*Diplômé en Administration-Gestion (Promotion 1995-1997)*

Cette deuxième phase démontre clairement qu'au début du 20<sup>e</sup> siècle, le mouvement de mondialisation en tant que processus historique avait étendu ses tentacules sur tous les continents favorisant une "européanisation du monde".

#### ➤ La troisième et dernière phase commence avec la deuxième guerre mondiale.

En effet, la défaite des fascistes étant imminente, des conférences internationales se tiennent pour le règlement du second conflit mondial. Parmi celles-ci, deux sont d'une importance capitale dans la mise en place d'institutions supranationales :

- **La conférence de Bretton Woods** qui a institué le Fonds Monétaire International (F.M.I.) et la Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement (BIRD) dénommée Banque Mondiale d'une part pour résoudre le chaos financier découlant de la crise des années trente et d'autre part pour financer les programmes de reconstruction des pays en guerre ;

- **La conférence de San Francisco** qui va jeter les bases du système des Nations Unies (ONU) avec ses institutions spécialisées (UNESCO, Conseil Économique et Social, Cour de Justice de la Haye...). L'application des lois internationales va permettre le jugement des criminels de guerre nazis par le tribunal de Nuremberg pour "crime contre l'humanité, crime contre la paix, crime de guerre" en 1946.

**Cette troisième phase semble atteindre son apogée dans ce 20<sup>e</sup> siècle finissant pour deux raisons principales :**

- **L'implosion de l'Union Soviétique** et la dislocation du bloc de l'Est ainsi que son modèle d'économie planifiée ont érigé le capitalisme en "pensée unique" devenant du coup une "dictature libérale" (Fukuyama)<sup>4</sup>.

- **Les avancées technologiques** prodigieuses font de cette fin de siècle, le siècle de la vitesse : vitesse dans le transport des hommes et des marchandises mais surtout vitesse dans le transport des informations (exemple : Internet).

#### ➤ Conclusion

*En guise de conclusion, nous pouvons retenir que ce concept de mondialisation, traduction incomplète du mot anglais "globalization", même si dans son appellation semble récent, a des racines historiques lointaines.*

4- Francis FUKUYAMA. *La fin de l'histoire et le dernier homme*. Flammarion



Dés lors, la question n'est plus de savoir si l'Afrique est dans "le train de la mondialisation" ou non, mais plutôt comment elle doit s'y comporter.

Si depuis le 16<sup>e</sup> siècle, l'Afrique n'a fait que subir cette mondialisation, il appartient aux africains et africaines de trouver la solution la plus appropriée pour devenir acteurs dans cette mondialisation. Est-ce par une "déconnexion" comme le proposent l'économiste égyptien Samir Amin et le sociologue suisse Jean Ziegler ou plutôt par "une intégration intelligente au marché global" comme le suggère l'économiste Ben Hammouda ? Le débat reste ouvert.

## › Le Courrier du Senghorien



*Monsieur le Recteur Souleymane Seck,*

*C'est avec une grande joie que je m'adresse aujourd'hui à vous, Monsieur Souleymane Seck et vous félicite chaleureusement parmi ceux qui assurent la pérennité de l'Université Senghor jusqu'à son 10<sup>ème</sup> anniversaire. Gestionnaire de ses biens et promoteur de culture et de civilisation incontournable, vous comprendrez facilement mon enthousiasme et ma solidarité, ayant moi-même bénéficié du Diplôme d'Études Professionnelles Approfondies parmi les tous premiers auditeurs et profité de ses prémices et de son profond impact de formation.*

*Je tiens à vous signaler que mes études dans cette Université m'ont permis de briguer, gérer et réussir des postes clés en Angleterre, France et au Canada et actuellement, depuis deux ans, auprès de l'Association de la Haute-Egypte pour l'Education et le Développement (ACHE). Vous devinez mon intérêt spécial et ma force de gérer en tant que Directeur Général de l'ACHE, le développement des milieux que je sers au niveau de la formation de leurs cadres.*

*En bref, nous bénéficions de 36 écoles primaires gratuites et de 47 centres de développement. Notre œuvre a été instituée en 1940 et concentre son activité principalement dans les milieux défavorisés. La Haute-Egypte est la partie la plus sous-développée en matière d'infrastructures sanitaires et sociales. Pauvreté, taux d'analphabétisme très élevé, maladies endémiques sont autant de freins au développement humain. L'ACHE, avec ses 1200 employés, accentue son action auprès des enfants âgés de moins de 18 ans conformément à la définition de l'enfant par la Convention des Nations-Unies sur les Droits de l'Enfant.*

*Avec tous mes souhaits de durabilité des activités de l'Université Senghor et dans l'espoir de pouvoir participer aux festivités de la commémoration de sa création, je vous prie d'agréer, l'expression de mes sentiments les meilleurs.*

**Zaki B. Khoury**

*Directeur Général de l'ACHE*

*65, rue El Obeissi - Daher*

*11271 Le Caire - Égypte*

*Diplômé en Gestion de l'Environnement (Promotion 1990-1992)*

# **L**e 8<sup>ème</sup> concours de recrutement pour la promotion 2001-2003 de l'Université Senghor est lancé

**L'**Université Senghor d'Alexandrie (Université privée de 3<sup>ème</sup> cycle, reconnue d'utilité publique internationale) a lancé, depuis le début du mois de novembre 2000, le 8<sup>ème</sup> concours de recrutement des auditeurs de la Promotion 2001-2003.

**Ce concours s'adresse à tout candidat âgé de 36 ans au plus, titulaire d'un diplôme d'enseignement supérieur sanctionnant 4 années d'études au moins et faisant état d'une expérience professionnelle de 3 ans au moins.**

Il comporte trois étapes :

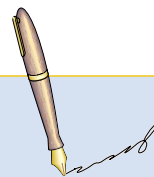
1. Examen du dossier de candidature qui doit parvenir à l'Université Senghor, sous pli recommandé, entre le 15 novembre 2000 et le 1<sup>er</sup> février 2001.
2. Épreuve écrite au cours du mois de mars 2001, dans les pays des candidats retenus à l'issue de l'examen du dossier de candidature.
3. Entretien avec un représentant de l'Université Senghor, au cours du mois de juin 2001, dans le pays d'origine du candidat retenu.

Le candidat admis bénéficie de la gratuité des enseignements et d'une allocation mensuelle de l'Université. Il devra néanmoins, prendre à sa charge, le titre de transport (aller-retour) entre son pays d'origine et Alexandrie d'Égypte.

**Les dossiers d'inscription peuvent être retirés auprès des Services Culturels de l'Ambassade de France ou directement du Secrétariat Général de l'Université Senghor :**

1 place Ahmed Orabi - El Mancheya  
B.P.21111 - 415 Alexandrie - Égypte  
Tél. : (203) 48 43 458  
Fax : (203) 48 43 374  
E-mail : dina.abdel-Kader@refer.org.eg

## › Le Courrier du Senghorien



*Monsieur le Recteur,*

*Je suis séduite par la possibilité qu'offre Internet de vous écrire en sachant que vous aurez mon message dans quelques minutes.*

*Je voudrais vous remercier pour la belle lettre que vous m'avez envoyée à propos de la naissance de mon bébé (il a cependant grandi et c'est déjà un petit garçon qui marche seul et qui essaye de prouver qu'il est un individu indépendant, avec sa propre volonté). Comme je sais que vous avez beaucoup d'engagements, je vous remercie encore une fois pour le temps que vous avez consacré à m'écrire.*

*Il y a quelques jours, j'ai reçu "La Lettre d'Alexandrie" et comme chaque fois, quand je l'ai dans mes mains, j'ai senti une grande émotion et une grande nostalgie pour l'Université Senghor et pour les deux années exceptionnelles que j'ai vécues en Égypte. Années exceptionnelles grâce au grand souci avec lequel notre Recteur et toute l'administration de l'Université nous entouraient. Trois ans après la fin des études de notre promotion, je voudrais exprimer encore une fois, ma grande gratitude pour l'excellente ambiance que vous avez créée pour les auditeurs et pour la bonne formation que vous avez assurée pour nous.*

*En ce qui me concerne, depuis trois mois, j'ai repris à travailler, toujours dans le cadre d'un projet du PHARE - Partenariat. PHARE est un programme d'aide aux pays ex-socialistes de l'Europe Centrale et Orientale, en vue de leur adhésion à l'Union Européenne, financé par l'Union Européenne même. Le projet pour lequel je travaille, a pour partenaire l'Association Nationale pour le Développement Agricole (ANDA) de la France et il est consacré au développement agricole et agro-touristique d'une municipalité se trouvant dans les conditions difficiles*

*de la région moyenne montagneuse de Strandja. Je suis le coordinateur de ce projet mais souvent, je suis aussi l'interprète qui accompagne les experts français lors de leur séjour en Bulgarie. Le travail est très intéressant et très enrichissant, car j'établis des contacts avec beaucoup de personnes et je voyage beaucoup.*

*Il y a quelques bonnes nouvelles que je voudrais vous annoncer. Docteur Violeta Ilieva, l'ancienne auditrice qui a fait ses études au Département Nutrition-Santé, est devenue maman, elle aussi. Depuis un an, elle est en France, à Antibes où son mari - ingénieur en télécommunications - est en train d'effectuer une spécialisation d'un an et demi. Violetta a eu sa fille Caroline en France. La petite a déjà 4 mois. Je suis en contact permanent par le courrier électronique avec Violeta qui semble être très heureuse avec son petit trésor.*

*L'autre grande nouvelle est que Vessela de la promotion précédente qui a fait ses études au Département Gestion du Patrimoine Culturel, est dans l'attente d'un bébé en février prochain. Je plaisante souvent en disant qu'il y a quelque chose dans l'air d'Alexandrie...*

*Enfin, je voudrais vous féliciter à propos du 10<sup>ème</sup> anniversaire de l'Université Senghor ! A cette occasion, j'adresse mes meilleurs vœux de santé, de réussite et de bonheur à toute l'administration de l'Université et à vous personnellement.*

*Veillez agréer, Monsieur le Recteur, l'expression de mes sentiments les plus respectueux.*

**Miléna Ponomaréva**

*Diplômé en Gestion de l'Environnement  
(Promotion 1995-1997)*

## ➤ Francophonie, Développement et Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication

Dans le cadre du cycle des "Grandes Conférences", l'Université Senghor organise, les samedi 20 et dimanche 21 janvier 2001, un forum sur le thème : Francophonie, Développement et Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication.

La communauté francophone d'Alexandrie et de nombreux ambassadeurs et consuls accrédités en Égypte de même que les auditeurs de l'Université Senghor, composeront l'auditoire de ce forum qui sera axé sur les sujets suivants :

- *Singularités francophones et Internet : les actions de l'Agence Intergouvernementale de la Francophonie*  
**Par Monsieur Pietro Sicuro**, Gestionnaire du Fonds Francophone des Inforoutes et Directeur de l'Institut Francophone des Nouvelles Technologies de l'Information et de la Formation (INTIF).
- *Les Campus Numériques Francophones au service du développement : un nouvel outil d'appropriation des savoirs*  
**Par Monsieur Didier Oillo**, Administrateur des Programmes NTIC de l'Agence Universitaire de la Francophonie.
- *Les ressources francophones sur la toile : une cyberthèque pour la Francophonie*  
**Par Madame Danielle Bouhajeb**, Responsable du Centre International Francophone d'Information et de Documentation (CIFDI) de l'Agence Intergouvernementale de la Francophonie.
- *Le développement et les "oubliés de la connexion" dans l'espace francophone africain : l'après Bamako 2000*  
**Par Madame Nicole Koulayan**, Maître de Conférences Multimédia et Francophonie à l'Université Toulouse Le Mirail.
- *Etude de cas : les N.T.I.C. dans le cadre de la coopération éducative Franco-Egyptienne*  
**Par Monsieur Jean-Paul Aubertin**, Attaché de coopération pour le français.

## NOMINATION



M. Rolando Marin

### Monsieur Rolando Marin

a été nommé, à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2000, en qualité de Directeur du Département Gestion de l'Environnement de l'Université Senghor, en remplacement du Professeur Michel Raymond qui vient de terminer le contrat de détachement qui liait l'UQAM à l'Université Senghor.

Aménagiste de formation, Monsieur Rolando Marin est costaricien d'origine. Ayant fait ses études et une partie de sa carrière professionnelle au Québec (Canada), il a acquis son expérience professionnelle dans le milieu de

l'enseignement et dans la consultation internationale dans plusieurs pays de l'Amérique latine et au Canada, surtout en ce qui concerne le développement durable, l'aménagement du territoire et la conservation des aires naturelles.

Avant d'occuper le poste de Directeur du Département Gestion de l'Environnement de l'Université Senghor, Monsieur Rolando Marin était Directeur de Projets du Groupe International UNSAT, basé en Amérique Latine qui œuvre dans le milieu de la consultation et l'expertise environnementale.

## MARIAGES



Mariage de Monsieur Rachid Amediaz  
et Madame Jamila Ezz Znaguy



Mariage de Monsieur Jean Claude Boukou  
et Madame Larisse Biyekele

## Nous sommes heureux d'annoncer :

- Le mariage de Monsieur Sherif Samaha, diplômé en Nutrition-Santé de l'Université Senghor (Promotion 1992-1994) et de Madame Inas Bissar. Le mariage a eu lieu le mardi 4 juillet 2000 à Alexandrie.
- Le mariage de Monsieur Rachid Amediaz, auditeur en Gestion de l'Environnement et Madame Jamila Ezz Znaguy, auditrice en Administration-Gestion. Tous deux, d'origine marocaine, en 2<sup>ème</sup> année de formation (Promotion 1999-2001) à l'Université Senghor.
- Le mariage de Monsieur Jean Claude Boukou, auditeur congolais en Gestion du Patrimoine Culturel de l'Université Senghor (Promotion 1999-2001) et Madame Larisse Biyekele. Le mariage a eu lieu à Alexandrie, le 8 décembre 2000.

Nos chaleureuses félicitations aux heureux mariés

## NAISSANCE

Nous apprenons avec bonheur la naissance de Marc Anthony Mbongo Passi, fils de Monsieur Georges Mbongo Passi, diplômé congolais en Administration-Gestion (Promotion 1992-1994). La naissance a eu lieu le 18 octobre 2000.

## NÉCROLOGIE

C'est avec beaucoup de regret que nous annonçons le décès de Monsieur Mamadou Keita, diplômé guinéen en Gestion de l'Environnement de l'Université Senghor (Promotion 1993-1995). Décédé à Conakry, le 2 août 2000 suite d'une longue maladie, Monsieur Keita était Chef de la Section Évaluation et Suivi des Projets de la Direction Nationale de l'Environnement du Ministère des Mines, de la Géologie et de l'Environnement de la Guinée. À cette triste occasion, la famille de l'Université Senghor présente ses condoléances attristées à la famille éplorée.